

La France paye les salaires des fonctionnaires de Côte d'Ivoire : merci Macron !

écrit par Christine Tasin | 30 janvier 2018



Pendant ce temps, nos très riches retraités aux 1200 euros mensuels vont voir leur pension diminuée par la CSG.

Pendant ce temps les heureux possesseurs de véhicule diesel qui ont payé plus cher à l'achat voient le prix du carburant augmenter et se voient chassés des grandes villes, de Paris notamment.

Pendant ce temps le gaz, le timbre... augmentent.

Pendant ce temps nos agriculteurs se suicident.

Pendant ce temps nos artisans bossent 60 heures par semaine pour un salaire de misère.

Mais tout va bien, Madame la Marquise, les fonctionnaires de Côte d'Ivoire seront payés (ça n'empêchera pas une seule personne de venir illégalement en France) et nos plus riches exploiters ne seront pas imposés sur leur fortune en actions.

Quant à savoir pourquoi la France, qui n'est pas dans un état financier merveilleux, qui a une dette abyssale, est le seul

pays à donner de l'argent, aux côtés des institutions internationales... je donne ma langue au chat. A moins que... la stature internationale que veut à tout prix Macron n'ait quelque chose à y voir ?

Affaire "la France paie le salaire des fonctionnaires Ivoiriens" : de nouvelles révélations

Une aide qui aurait permis, en partie, de faire face au paiement des salaires des fonctionnaires avant les fêtes de fin d'année 2017. Une note confidentielle dont L'inter a reçu copie, le jeudi 25 janvier 2018, vient faire des précisions sur cette affaire. Ce document explique que les divers chocs enregistrés en Côte d'Ivoire en début d'année 2017, notamment la forte baisse des cours du cacao qui ont entraîné une baisse des recettes, ont nécessité des ajustements budgétaires qui ont conduit à l'adoption par le gouvernement ivoirien, en mai 2017, d'un projet de loi de finances rectificative. « Les ajustements opérés ont porté, entre autres, sur une réduction globale d'environ 10% des dépenses (hors salaires, service de la dette et autres activités et opérations spécifiques) », précise la note.

Aussi, pour contribuer à la poursuite des efforts déjà entamés dans la mise en œuvre des actions inscrites dans le Plan national de développement (Pnd 2016-2020) et dont les impacts sur la croissance économique sont notables, **la Côte d'Ivoire, toujours selon le document en notre possession, a-t-elle eu recours à des concours extérieurs additionnels auprès de partenaires au développement, notamment la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (Fmi), la Banque africaine de développement (Bad) et la France à travers l'Agence française de développement (Afd).**

« C'est dans ce cadre qu'intervient l'appui de **100 millions d'euros de la France**, dont les négociations avaient débuté bien avant le mois de décembre », précise le document, qui souligne que les ressources intérieures de l'État permettent

de payer les salaires des fonctionnaires, qui s'élèvent à 1 512 milliards de Fcfa par an, et que, d'ailleurs, la Direction générale des Douanes, à elle seule, a pu mobiliser 1 723,73 milliards de Fcfa. « En outre, le décaissement dont la Côte d'Ivoire a bénéficié dans le cadre de cet appui budgétaire en décembre est intervenu après les virements des salaires dudit mois », précise la note confidentielle.

<http://www.linfodrome.com/economie/36206-affaire-la-france-pai-e-le-salaire-des-fonctionnaires-ivoiriens-de-nouvelles-revelations>